



## La parité et les systèmes formels et informels de finances publiques locales en Sierra Leone

Résumé du document de travail 87 de Vanessa van den Boogaard

Ces dernières années, des militants et des chercheurs dans le domaine des politiques ont commencé à explorer comment la politique fiscale et la réforme administrative peut servir à renforcer ou à adresser les inégalités dans la parité. La majorité de la recherche dans ce domaine a mis l'accent sur la fiscalité dans les pays à fort revenu; il n'est donc pas étonnant que ces travaux dans le domaine politique ont eu tendance à penser l'impôt et le genre à travers un focus étroit, occidentalisé, se concentrant principalement sur les taxes formelles, l'administration et les institutions. Cela nous amène à négliger les façons dont les femmes interagissent concrètement avec les systèmes d'imposition dans les pays à faible revenu. Cela part du principe que les femmes ne paient pas d'importants montants d'impôts et cela ignore les dynamiques de finances publiques locales plus complexes qui touchent les citoyens dans les pays à faible revenu. En réponse, cette publication examine comment les hommes et les femmes de l'est et du nord de la Sierra Leone interagissent différemment avec les systèmes de finances publiques formels et informels. Elle soutient fondamentalement que la littérature sur la fiscalité et la parité doit être élargie aux pays à faible revenu pour apporter une plus grande attention à la façon dont les citoyens paient pour les services publics dans la pratique, y compris en incorporant les frais d'utilisation et les taxes informelles dans les analyses des finances publiques locales.

### Méthodes et données

Cet article utilise trois principales sources de données collectées dans neuf études de

cas de chefferies dans l'est et le nord de la Sierra Leone.

- Premièrement, deux enquêtes individuelles sur les foyers, menées en 2013 et 2017, couvrent l'ensemble des impôts et paiements assimilés à l'impôt effectués pour financer des biens publics locaux, ainsi que les perceptions et les modes d'engagement des contribuables avec l'État.
- Deuxièmement, les groupes de discussions et les entretiens menés en 2016 et 2017 complètent les données d'enquête.
- Troisièmement, les données fiscales des administrations locales aident à insérer les résultats dans un contexte.

### Incidence et poids du paiement de l'impôt par sexe

En utilisant ces données, le papier montre tout d'abord que la fiscalité formelle affecte une très faible proportion de la population, et de la population féminine en particulier, bien qu'elle mette en évidence certains biais liés au sexe dans les taxes formelles.

- Les foyers matriarcaux paient moins d'impôts à l'administration centrale, mais les foyers matriarcaux ou à dominante féminine paient une plus grande proportion des revenus de leur ménage en impôt, comparé aux ménages patriarcaux ou à prédominance masculine.
- Bien que les femmes possèdent moins de terres, les ménages matriarcaux ou à dominante féminine sont plus susceptibles de payer la taxe foncière et de payer une plus

« Les inégalités en matière de parité sont ancrées au sein des structures sociales, politiques et économiques; comprendre ces inégalités requiert donc d'étudier l'ensemble de ces structures, à la fois formelles et informelles. »

grande proportion de leurs revenus dans la taxe foncière par rapport aux ménages patriarcaux ou à dominante masculine.

- Les contribuables démontrent des perspectives sexuées sur l'obligation de payer la taxe locale (sondage), avec les hommes payant communément au nom des femmes, qu'elles soient épouse ou membre de la famille. Ce sens des responsabilités fiscales différentes chez les hommes et les femmes est enraciné dans les institutions fiscales coloniales, ainsi que dans des normes sexuelles ancrées et des disparités économiques basées sur le sexe. Tandis que l'incidence globale du paiement de l'impôt formel est faible, les femmes sont plus susceptibles de payer pour des services au niveau local à travers des contributions informelles. Les frais d'utilisation et les taxes informelles ne sont généralement pas pris en considération dans les analyses des finances publiques, bien qu'ils puissent avoir des implications particulièrement importantes dans la parité.
- Alors que les foyers patriarcaux sont plus susceptibles de payer des frais d'usage formels, ils paient de plus petits montants en proportion de leur revenu.
- Les foyers matriarcaux sont plus susceptibles de payer plus de taxes informelles pour accéder aux biens et services publics, tout en payant un montant plus important par rapport à leur revenu. Parallèlement, les femmes jouent un rôle critique sous la forme d'auto-assistance et de prestation de services public au niveau communautaire impliquant la levée de frais d'utilisation informels, y compris en ce qui concerne la gestion des puits.

## Implications de l'incidence et des charges fiscales selon le sexe

L'étude considère ensuite les implications possibles de ces différences entre les sexes au niveau des incidences et des charges fiscales pour les répartitions de pouvoir au sein des ménages, pour la représentation dans les institutions de chefferie et pour l'engagement des contribuables avec l'État.

- Tout d'abord, bien que les femmes paient moins d'impôts que les hommes, les femmes

supportent le poids des paiements pour accéder aux biens publics, même dans les foyers patriarcaux, ce qui suggère les différences de parité dans les divisions de l'argent et du pouvoir au sein des ménages.

- Deuxièmement, en considérant les liens entre paiement de l'impôt et représentation politique, l'étude explore la possibilité que les femmes passent à côté de représentations politiques en conséquence du fait qu'elles paient moins de taxes formelles que les hommes. La représentation au sein de la chefferie est fondée sur le paiement de la taxe locale (sondage) et les formes indirectes associées de représentation sont souvent sous-estimées. Néanmoins, il est clair que si les femmes payaient la taxe locale elles-mêmes, leur représentation ne s'améliorerait probablement pas en raison des discriminations sexistes ancrées au sein des administrations de chefferie et des politiques et de la faible pression pour la représentation directe de la part des fonctionnaires de chefferie.
- Enfin, le document explore comment l'expérience sexée de la fiscalité peut affecter les opportunités d'engagement des contribuables avec l'État. Les femmes ont moins de contacts et d'engagement avec le gouvernement et les fonctionnaires de la chefferie à tous les niveaux, pour des raisons cependant multiples et non pas exclusivement liés à la fiscalité. En même temps, les femmes sont hautement engagées dans des relations et des interactions informelles qui constituent souvent des expériences importantes de citoyenneté et de responsabilité. Globalement, cette recherche a des implications sur la façon dont nous analysons les systèmes fiscaux et leurs impacts sur la parité. Les inégalités en matière de parité sont ancrées au sein des structures sociales, politiques et économiques; comprendre ces inégalités requiert donc d'étudier l'ensemble de ces structures, à la fois formelles et informelles. En Sierra Leone, cela nécessite un examen plus approfondi de la non fiscalité et des moyens informels qu'ont les contribuables pour contribuer à la fourniture de services publics au niveau local.

## Bibliographie

Van den Boogaard, V (2018) 'Gender and the Formal and Informal Systems of Local Public Finance in Sierra Leone', ICTD Working Paper 87, Brighton, IDS: November

## Crédits

**Vanessa van den Boogaard**, thésarde à l'Université de Toronto.

L'ICTD est financé avec l'aide britannique du gouvernement britannique et de la Fondation Bill & Melinda Gates; cependant, les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles des gouvernements du Royaume-Uni. Les lecteurs sont invités à citer et à reproduire le contenu de la série. En contrepartie, l'ICTD demande à être dûment citée et ces citations doivent être référencées comme ci-dessus.



L'ICTD est basé à l'Institut of Development Studies, Brighton BN1 9RE UK.

© ICTD 2018